Le magazine d'informations de Gardanne
Bimensuel n°229

énergies

Du 27 janvier au 15 février 2005
0,3 € - ISSN 1247-9233

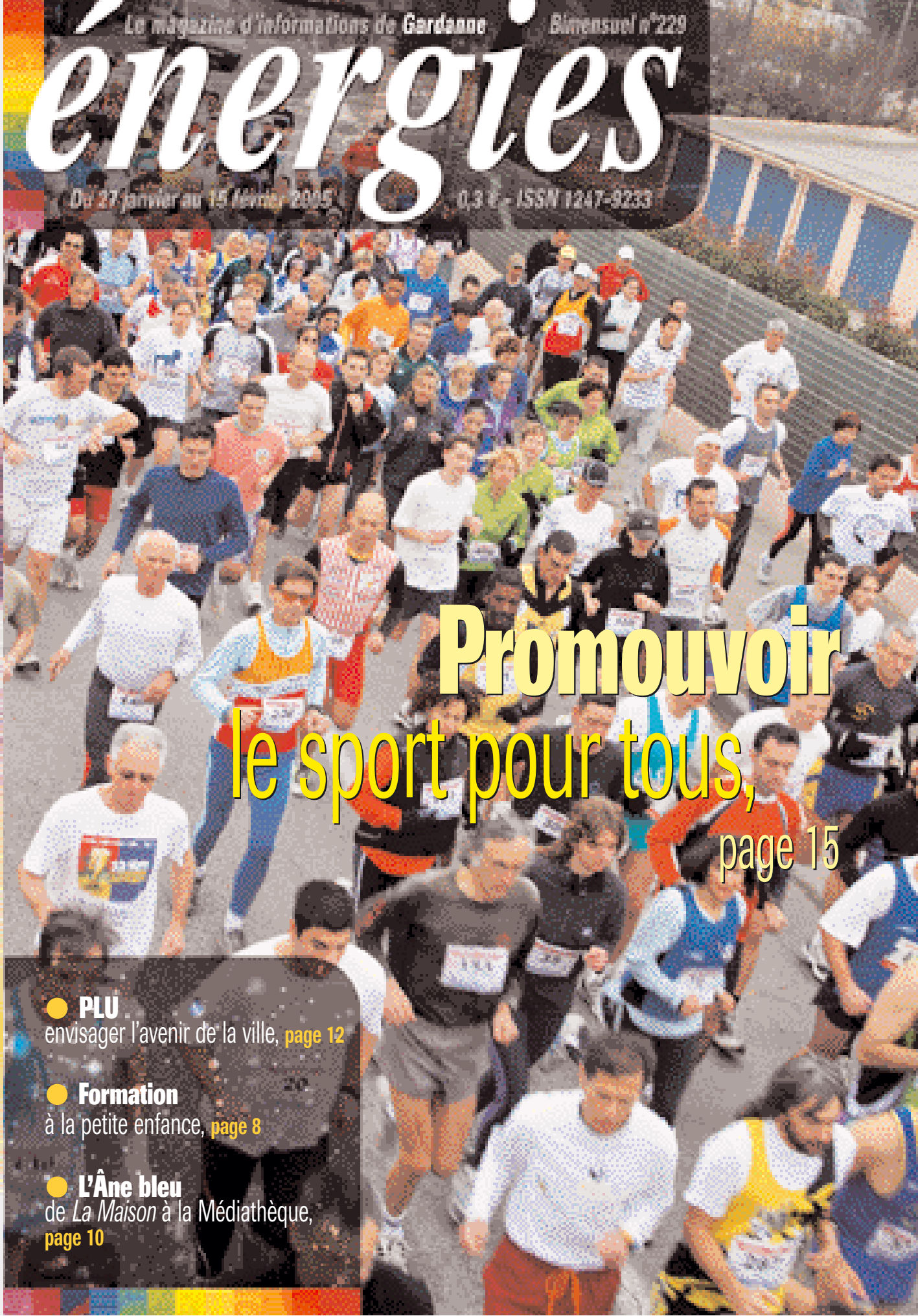

Promouvoir le sport pour tous,

page 15

- **PLU**
envisager l'avenir de la ville, page 12

- **Formation**
à la petite enfance, page 8

- **L'Âne bleu**
de *La Maison* à la Médiathèque, page 10

en bref

Cartes postales
A l'occasion de la nouvelle année, la Ville a édité une série de cartes postales illustrant la vie et les payasagse de Gardanne qui sont à retirer pour ceux qui le désirent au Service communication de la ville, 273 Avenue Léo-Lagrange.

Concertation publique
Dans le cadre de la concertation publique relative aux aménagements pluviaux du ruisseau des Molx, une exposition est présentée à la direction des services techniques, bâtiment St-Roch, avenue de Nice, du 17 janvier au 17 février. Un technicien assure une permanence tous les mardis de 13h30 à 17h. Un registre est mis à la disposition du public pour recueillir les observations éventuelles.

Assemblée générale RTR 13
L'association du Réseau des Transports Rapides des Bouches-du-Rhône tiendra son Assemblée générale, le jeudi 27 janvier en salle du Conseil municipal à 18h.

Réunion PLU
Réunion de travail avec les services de l'État autour du Plan Local d'Urbanisme, Vendredi 28 janvier, à 15h à l'Hôtel de ville.

Loto des chasseurs
Dimanche 30 janvier, Maison du Peuple, à 15h.

Visite de la ville
Découvrez Gardanne à travers une promenade originale sur les traces de Cézanne et une visite du musée Gardanne autrefois. Rdv samedi 5 février, devant l'Office de Tourisme, à 14h.

Cérémonie officielle
Gardanne se verra remettre le label *Ville amie des enfants* par l'AMF (Association des Maires de France) et l'Unicef, à Paris, au siège de l'AMF le mardi 8 février.

Collecte de sang
Mercredi 2 février à la Mairie annexe de Biver, de 15h30 à 19h30 et le jeudi 17 février en Mairie, salle du Conseil municipal de 15h30 à 19h30

Journée mondiale d'aide aux lépreux
Dimanche 30 janvier, c'est la Journée mondiale d'aide aux Lépreux. Vous pouvez effectuer des dons à la Fondation Raoul FOLLEREAU à l'adresse suivante: BP 79, 75 015 Paris

Conseil municipal
Jeudi 3 février, Mairie, à 18h.

édito

Les salariés kleenex un progrès ?

Comme le reste de la France notre ville a connu la semaine dernière une série de mouvements de grève. Chez les postiers, les cheminots, l'enseignement, les services municipaux, à la centrale thermique.

Plusieurs revendications ont justifié ces actions : l'embauche et les investissements à la Centrale (257 agents en 2000, 164 en 2005), le refus de la réforme créant un "SMIC du savoir" pour l'école, le maintien du service public pour la poste et la SNCF livrées aux appétits des entreprises privées, pour tous des revendications salariales.

Le gouvernement propose 1 % maximum d'augmentation pour 2005, moins que l'augmentation du coût de la vie.

On assiste à un dénigrement systématique des services publics, on nous rabâche qu'il y a trop de fonctionnaires en France ; où ? Dans les hôpitaux ? Dans les écoles ? Dans la police ? Chez les éducateurs ? A l'entretien ? Il est temps que l'on dénonce ces discours qui sous couvert de modernité n'ont d'autres buts que de préparer l'ouverture de l'ensemble des services à la concurrence : l'éducation, la culture, la santé notamment. A la rentrée scolaire prochaine des classes risquent de fermer sur la ville dans la logique de cette politique.

Des nantis les fonctionnaires ? Les embauches en mairie se font pour un agent de catégorie C travaillant à temps complet a 1 000 euros (6 600 F), avec l'explosion des loyers et du coût de la vie, juste de quoi vivre.

Certes les fonctionnaires ont la garantie de l'emploi ; on devrait dire plutôt avaient, puisque dans de très nombreux secteurs (à l'éducation et à la Poste surtout) le recours aux contrats a explosé ces dernières années, le statut de la fonction publique est mis partout à mal.

"L'avantage" de la sécurité de l'emploi a été présenté comme un privilège. Et si au contraire l'anomalie était de considérer les travailleurs comme des kleenex que l'on prend et que l'on jette ?

Roger Meï,
Maire de Gardanne

énergies **n°229** *du 27 janvier au 15 février 2005*
bimensuel édité par la mairie de Gardanne

Service Municipal de Communication
273, Avenue Léo-Lagrange 13120 Gardanne ● Tél. 04 42 65 79 00 ● Fax : 04 42 65 79 01
site : **www.ville-gardanne.fr ●** ***mel :*** **info@ville-gardanne.fr**

● Directrice de publication : Claude DURAND ● Rédacteur en chef : Marc NOTARGIACOMO ● Secrétariat : Evelyne SERANO ● Rédaction : Bruno COLOMBARI, Carole NERINI, Loïc TANIOU, Stéphane CONTY ● Crédit Photos : Christian PIROZZELLI ● conception/réalisation PAO : Hervé POYEN ● Responsable de fabrication: Carole NERINI ● Flashage : SEILPCA ● Impression : CCI, 9 Av. Paul-Heroult 13342 Marseille Cedex ● Abonnement : 3 € ● Dépôt légal : 1990 ● ISSN 1247-9233

Solidarité et laïcité

C'est sous le signe de la laïcité que se sont ouverts les vœux des élus à la population, le 7 janvier dernier. Le gouvernement d'Émile Loubet a en effet promulgué en 1905 la célèbre loi dite de séparation des Églises et de l'État. La laïcité s'imposait alors officiellement comme le socle de la République, avec la liberté, l'égalité et la fraternité. Des valeurs qu'il s'agit de défendre chaque jour, car comme l'a rappelé Roger Meï, *« l'immense catastrophe en Asie nous rappelle que le sort des hommes n'est pas le même, selon que l'on vive en Floride ou en Indonésie. Et en Afrique, chaque jour, des milliers d'enfants meurent de malnutrition sans faire de bruit. Il faut travailler à une meilleure répartition des richesses. »*
Plus localement, Roger Meï a dénoncé le transfert des charges de l'État vers les collectivités territoriales, entraînant une hausse des impôts locaux au niveau du département et de la région. Il a enfin appelé la population à donner son avis pour le Plan Local d'Urbanisme et la rénovation du Cours. Les cinq cents personnes présentes ont ensuite assisté à une rétrospective vidéo de 2004 avant de partager le verre de l'amitié.

Une année 2005 marquée par la concertation.

Photo : C. Pirozzelli

Premier sprint sur le Cours

voir aussi sur @ www.ville-gardanne.fr

Depuis 1980, quelques grands noms du cyclisme l'ont inscrit à leur palmarès, notamment Bernard Hinault (1982) ou Richard Virenque (1997). Cette année, une quinzaine d'équipes participera au Grand Prix *La Marseillaise* le mardi 1er février, qui marque l'ouverture de la saison cycliste internationale et sert de prologue à *l'Étoile de Bessèges*. Vous pourrez voir notamment Jan Kirsipuu (Crédit Agricole), Laurent Brochard (Bouygues Telecom), Sandy Casar (Française des jeux) ou Sylvain Chavanel (Cofidis) parmi les 150 coureurs du peloton. Le parcours de 130 km partira de Six Fours les Plages vers 13h et s'achèvera à Gardanne vers 16h 15, en arrivant par Biver et après un premier passage sur le cours et une boucle sur l'avenue de Nice, les boulevard du 8 mai, Paul-Cézanne, Carnot et Bontemps. Attention, la circulation sera perturbée de 16h à 16h30 ce jour-là.

L'occasion de découvrir quelques espoirs du cyclisme français.

Photo : C. Pirozzelli

500

C'est le nombre de forains qui s'exposeront du cours de La République jusqu'à l'avenue Léo-Lagrange le lundi 14 février de 9h à 18h pour la foire de la Saint-Valentin. A l'occasion de cette manifestation, la plus importante en nombre d'exposants, les visiteurs pourront découvrir et acquérir à des prix souvent intéressants toutes sortes d'objets d'art, de décorations, de vêtements, de bijoux, de linge de maison, de vaisselle, d'outils... et pommes d'amour, bien entendu. Les amoureux de l'art pourront également découvrir *le salon des arts* qui se tient à La Maison du Peuple jusqu'au 20 février.

Photo : C. Pirozzelli

Une question importante : le droit au logement d es mineurs célibataires.
Photo : C. Pirozzelli

Inquiétudes chez les mineurs

Les mois passent et les mauvaises surprises s'accumulent pour les mineurs en ce qui concerne les droits et les acquis sociaux. Du côté de la CGT, on n'entend pas se laisser faire. *« Depuis le premier janvier 2004, conformément à la loi Sarkozy, les mineurs sont imposés sur leurs avantages en nature, explique Guy Bonnet au nom de la CGT. L'organisme gérant ces questions ayant pris 9 mois de retard, la surprise a été mauvaise lorsque nous avons reçu le bulletin de paye du mois d'octobre ! De plus, dans les autres bassins miniers, les logements des mineurs sont restés dans le parc HLM. Ici, il en a été décidé autrement. Pourquoi ? »* A ce problème s'ajoute celui de la vente des logements par la SAFC (société chargée désormais de la gestion du parc immobilier) qui stagne, la question du droit au logement minier pour les célibataires, celle des travaux pris en charge par cette dernière dans divers quartiers, Sainte-Barbe notamment. Le 21 décembre dernier, une délégation de mineurs a donc remis un cahier de revendications à M. Aizier, responsable de l'unité de travail de Provence, demandant entre autre une prime compensatrice pour les mineurs concernés. A ce jour, les réponses sont attendues impatiemment, rien n'indique que la CGT n'aille pas plus loin si les décisions prises ne sont pas satisfaisantes. A suivre...

Gardanne solidaire de l'Asie

Les affiches des vœux pour 2005 étaient barrées d'un grand "toujours solidaires". De fait, les Gardannais se sont mobilisés pour venir en aide à ceux qui ont tout perdu lors du tsunami dévastateur du 26 décembre dernier. Une urne dans le hall de l'Hôtel de Ville a permis de collecter des dons pour l'Unicef, le Secours catholique et le Secours populaire. L'UFF a pour sa part lancé un appel à la collecte de médicaments avec deux pharmacies de la commune. Quant à l'école primaire de Fontvenelle, elle a organisé un cross solidaire le 15 janvier qui a permis d'obtenir 1380 €. Enfin, le conseil municipal mettra au vote le 3 février prochain une délibération pour une subvention exceptionnelle de 15000 € pour l'Unicef.

Vous avez été nombreux à faire un don pour les victimes du tsunamie en Asie.
Photo : C. Pirozzelli

La boucle est bouclée

416 coureurs ont profité des excellentes conditions atmosphériques en ce dimanche 16 janvier pour s'affronter, très pacifiquement, sur les 11 km de chemins en colline que compte *la Boucle Gardannaise*.
Cette course pédestre organisée par le CLES, la première de la saison FSGT, accueille traditionnellement des pratiquants venus de toute la région. Les meilleurs sont ici, bien sûr, mais les joggers du dimanche aussi. Pendant que "les grands" souffraient sur les sentiers, les enfants étaient invités à participer à des courses sur le stade Fontvenelle. Chacun a reçu une récompense. Pour la petite histoire, sachez que le premier "adulte" a couvert les 11 km en 37 minutes, le dernier en 1 heure 24. Si l'expérience vous tente, rendez-vous est pris pour le 3e dimanche de janvier 2006...
D'ici là, un ou deux entraînements par semaine s'imposent.

Au revoir Président

Charles Liccioni a été président de l'ASG entre 1972 et 1981. Décédé des suites d'une longue maladie, son souvenir restera gravé dans la mémoire de tous ceux qui l'ont connu. Au cours de ses années de présidence, on notera l'accession de l'AS Gardanne à la quatrième division nationale en 1978, une finale de Division d'honneur en 1977 une victoire en coupe de Provence en 1980. La rédaction du journal *énergies* présente ses sincères condoléances à sa famille et ses amis.

Atelier nature pour les vacances scolaires.
Photo : C. Pirozzelli

Ateliers nature
pour les 7/10 ans

Pour les vacances de février, l'Écomusée de Valabre propose des *Ateliers de la nature* pour permettre de mieux comprendre par l'observation, l'interprétation notre environnement et faire découvrir aux enfants de 7 à 10 ans, la faune et la flore de notre région. Cela avec de nombreuses surprises, des activités extérieures, des jeux, des expériences en ateliers, des rencontres avec des intervenants... Une belle occasion de découvrir le site de l'écomusée dans la bonne humeur et de se distraire en compagnie d'une équipe d'animateurs passionnés et dynamiques.
Réservez votre semaine, en téléphonant au 04 42 51 41 00 au plus tôt, les places étant limitées à 15 participants par jour.

Mobilisation
à Fourcade

Le lundi 13 décembre, une délégation d'une cinquantaine de personnes travaillant au Lycée Marie-Madeleine-Fourcade accompagnée de Roger Meï et Mustapha El Miri, adjoint à la culture, s'est rendue au rectorat d'Aix-en-Provence pour défendre l'emploi de madame Clément qui travaille depuis 10 ans au lycée dans le cadre d'un Contrat Emploi Consolidé (CEC).
Le contrat arrivé à terme, rien n'avait été proposé à madame Clément pour y faire suite. A l'issue de la visite, le rectorat avait suggéré la transformation du poste en un Contrat Emploi Solidarité (CES) de deux ans... assortit d'une baisse de salaire de 256 €. Finalement, devant l'insistance de la délégation le CEC a été renouvelé pour deux ans. Toutefois la mobilisation continue pour que le poste, jugé indispensable au bon fonctionnement de l'établissement, débouche à terme sur une revalorisation du salaire au SMIC et la pérennisation du poste.

Ceux
qu'on aime

Pour aider la lutte contre le cancer, un groupe de collégiens et lycéens associé à Anthony Pontet a mis en œuvre une belle initiative. Dans les locaux de l'association *Ceux qu'on aime,* ces derniers ont enregistré deux chansons. Une reprise de Daniel Balavoine *Sauvez l'amour* et une composition d'Anthony *Si j'avais su te dire.* Ensuite, tout ce petit monde a fabriqué un CD, accompagné d'un petit livret qui a été vendu sur le marché de Gardanne, le 24 décembre. Une centaine d'exemplaires ont été vendus ainsi que des tee shirts et des calendriers, permettant de recueillir la somme de 500 € qui sera reversée à l'Institut *Paoli-Calmettes.* Un geste solidaire accompagné d'une belle aventure humaine pour Déborah, Céline, Anthony et tous les autres. Avec l'envie de produire un petit concert prochainement.

Animations
pour les retraités

L'Entraide de Gardanne organise une sortie à Bouzigues pour une dégustation de coquillages les jeudis 3 et 10 février (rens. au 04 42 58 37 81). Les retraités de l'Entraide de Biver se rendront à Niolon pour un repas suivi d'un bal le mercredi 16 février (rens. au 04 42 58 42 36). L'association aides et loisirs organise un loto dans la salle du restaurant Nostre Oustau le samedi 29 janvier à 14h30, la sortie mensuelle se déroulera à Carry le Rouet le dimanche 30 janvier avec au programme une ballade le matin, un repas et un bal l'après-midi (rens. au 04 42 58 02 68). Le restaurant club Nostre Oustau propose une journée au carnaval de Nice le jeudi 17 février (rens. au 04 42 58 01 03).

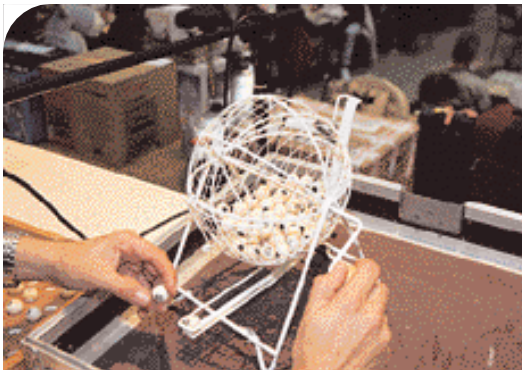

Bientôt le loto de l'association Aide et Loisirs 3e âge.
Photo : C. Pirozzelli

"Ceux qu'on aime", un geste solidaire et une belle aventure humaine.
Photo : C. Pirozzelli

Petite enfance et grandes questions

voir aussi sur www.ville-gardanne.fr

Le personnel des quatre structures municipales d'accueil de la petite enfance participe tout au long de l'année à des formations. Les parents sont également conviés à des conférences-débats. Objectif : toujours mieux répondre aux besoins de l'enfant et adopter les bons comportements dans toutes les situations.

Municipalisé en 2003, l'accueil des enfants en bas âge à Gardanne se fait à travers quatre structures, dont la dernière créée *Veline en comptines* a ouvert ses portes il y a tout juste un an. Soucieuse de proposer un service adapté et de qualité, la commune assure la formation des personnels de ces structures en partenariat avec l'association *Pikler Lóczy* et le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT). Comme l'explique Brigitte Druelle, directrice du Service petite enfance, *« pour la formation du personnel nous avons fait appel à l'association "Piker Lóczy" avec en moyenne une séance mensuelle d'environ 1h30 dans chaque structure, à laquelle assiste tout le personnel. Les interventions sont réalisées par une auxiliaire puéricultrice et une psychologue membres de cet organisme. Le plus souvent elles appuient leur explications sur un petit film où sont présentées des situations concrètes à partir desquelles il va falloir réfléchir pour agir de manière satisfaisante. Il s'agit de savoir répondre aux besoins de l'enfant, d'adopter les bons comportements et ainsi d'apprendre à éviter les erreurs qui peuvent êtres commises en pensant pourtant bien faire. »*

En France, l'association *Pikler Lóczy* a été créée en 1984 par un groupe de professionnels de la petite enfance. Ils ont basé leur action sur les travaux d'Emmi Pikler pédiatre et pédagogue qui en 1946 créa une pouponnière, l'institut Pikler, rue Lóczy à Budapest. Leur démarche consiste à approfondir les connaissances sur le jeune enfant, notamment sa capacité à prendre une part active à son propre développement, à ses interactions avec les adultes, son environnement et les autres enfants. Il s'agit aussi de confronter leurs travaux avec d'autres approches scientifiques et de partager les expériences de chacun.

A partir de ce travail pluridisciplinaire l'association propose des actions de formation pour les professionnels, la production et la diffusion d'articles et de films, la création de groupes de recherche, de réflexion et d'échanges au niveau mondial.

A Gardanne, les thèmes abordés lors de chaque séance de formation ont été définis suite à une étude réalisée auprès de l'ensemble des personnels des quatre établissements, ainsi que des éventuels questionnements des parents. Sont ainsi développés des sujets tels que l'agressivité chez l'enfant, l'alimentation, la propreté, les rythmes et besoins de l'enfant... Brigitte Druelle

Les enfants nécessitent une attention de tous les instants.

Photo : C. Pirozzelli

Savoir guider l'enfant dans ses apprentissages.
Photo : C. Pirozzelli

précise : *« nous nous inscrivons aussi dans le parcours proposé par le CNFPT. Nous avons 15 agents d'animation et d'entretien qui ont participé à une formation intitulée "observation de l'enfant", soit trois journées réparties sur un mois dont le thème était la psychologie de l'enfant. Les formations dispensées touchent aussi à des domaines moins conventionnels tels que la prévention des risques et le fonctionnement des extincteurs ou encore la formation spécifique des personnels d'entretien sur l'utilisation du matériel et des produits de nettoyage, dont il est vrai qu'ils peuvent occasionner des accidents domestiques. Beaucoup de nos personnels ont déjà l'AFPS (attestation de formation aux premiers secours), toutefois nous pensons organiser un cycle de formation à ce sujet pour des raisons évidentes de sécurité. Il permettrait que tous soient formés aux premiers secours, et pour ceux dont c'est déjà le cas, ils bénéficieront toujours d'une mise à jour de leurs connaissances »* commente Brigitte Druelle.

Toutes ces formations sont principalement financées par la municipalité, avec également une participation de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) dans le cadre du *contrat enfance*.

Enfin, de petites formations s'inscrivant dans le cadre du partage des compétences en interne peuvent être dispensées par certains membres du personnel, comme ce fut la cas pour un cours sur la préparation des biberons réalisé par une infirmière du service.

Un partage qui semble d'autant plus bienvenu que les connaissances demandées aux personnels des structures de la petite enfance touchent à des domaines aussi variés que la psychologie, les premiers secours ou l'hygiène. Lorsqu'on a la responsabilité de s'occuper d'enfants en bas âge, aucune compétence n'est superflue.

S.C.

Marie-José Galle *: "On est toujours perfectible"

Quel bilan tirez-vous des sessions de formation du personnel qui ont déjà eu lieu ?

Je suis satisfaite de ce qui s'est fait jusqu'à présent, j'ai eu de bons retours de la part du personnel. Quant aux parents ils semblent aussi contents du travail effectué. J'en conclu qu'elles ont un impact positif sur les prestations du service petite enfance. Néanmoins on est toujours perfectible, il faut donc toujours chercher à s'améliorer. Les formations servent à atteindre cet objectif.

Dans le cadre de ces formations, il y a eu des conférences ouvertes au public, notamment aux parents. Y a-t-il une attente de leur part ?

L'année dernière nous avions demandé à des sages-femmes de faire une information sur l'allaitement. De nombreuses mamans et futurs mamans y avaient participé, trouvant l'initiative intéressante. Je souhaite que les structures d'accueil des enfants soient aussi un lieu d'accueil et d'échange pour les parents. De plus je pense qu'il faut faire venir des gens de l'extérieur pour réfléchir sur une thématique précise car ils ont souvent un regard nouveau qui sort du cadre institutionnel. Ensuite c'est à nous de proposer des thèmes qui correspondent à l'attente des parents.

Y a-t-il des projets particuliers pour 2005 en ce qui concerne la petite enfance ?

Cette année nous allons développer la crèche familiale, qui va emménager dans des locaux spécifiques, actuellement en travaux, près de Jacques-Prévert. Cette structure bénéficiera aussi de l'intégration de deux assistantes maternelles dans un premier temps, puis d'autres dans les mois à venir. Elle sera dédiée à l'accueil des enfants et de leurs mamans qui trouveront là un lieu où elles pourront bénéficier des conseils de professionnels et aussi rencontrer d'autres mamans.

** Conseillère municipale à la petite enfance.*

Monsieur Pierre
et la sorcière du placard aux balais

Spectacle de marionnettes pour le jeune public, à partir de 5 ans et famille, joué à partir d'un texte, grand classique de la littérature enfantine et proposé par la compagnie *Antonin Chichoule*. C'est l'histoire de monsieur Pierre qui trouve une pièce de cinq francs et qui s'achète une petite maison. Il découvre que cette dernière est hantée par une sorcière, qu'il libère sans penser à mal avec des mots maléfiques de son placard aux balais. La sorcière lui fera subir de nombreuses épreuves.

Heureusement, monsieur Pierre trouvera de l'aide auprès de son ami Bachir qui possède de petits poissons magiques. La mise en scène de ce spectacle est remarquable, les personnages vivent à la mode d'aujourd'hui (musique, vêtements, coiffures...) et sont très attachants. Drôlerie et humour accompagnent l'intrigue pour un vrai moment de bonheur.

Mercredi 2 février, 3 Casino, 18h.
Rens. 04 42 65 77 00

Chanson
et ménage à trois

Deuxième concert de l'année pour la *Courte-Échelle*, avec une belle affiche *Chanson,* réunissant sur les planches de la Maison du Peuple, trois groupes : *Les squatters* (Fresh Pop), *ING* (Chanson française atypique) et *Pense Bête* (Chanson acoustique). L'occasion de découvrir des interprétations originales, des instrumentations sensibles, parfois surprenantes de trois groupes issus d'une scène régionale qui nous livre chaque jour de nouveaux talents remarquables.

Vendredi 11 février, 20h30,
à la Maison du Peuple, entrée libre

Les Squatters.
Photo : X. dr

Livres d'artistes
à la Médiathèque

Les médiathèques ont pour principale mission de prêter des livres. Qu'ils soient prêtés de nombreuses fois ou achetés pour soi chez un libraire, ceux-ci sont connus pour supporter de nombreuses manipulations. Mais il existe d'autres sortes de livres, en dehors du livre standard, plus rares, plus singuliers, plus fragiles aussi, le livre d'artiste. Celui-ci s'apparente plus à l'œuvre d'art qu'au livre fabriqué industriellement. Véritable espace de liberté dans le monde formaté de l'édition, le livre d'artiste est imprimé en petit nombre d'exemplaires, sur des papiers rares et joue sur les formats. Il est souvent connu comme un espace de dialogue entre un auteur, un plasticien, un éditeur-imprimeur. La Médiathèque de Gardanne vous propose de découvrir ses dernières acquisitions en la matière.

La Médiathèque du 11 janvier au 26 février

Gravure d'Ivan Alechine

RETOUR DE SCÈNE

Un Âne bleu dans la ville

L'Âne bleu de Stephen Wilks est une création plastique, artistique bien particulière : une sorte de peluche grandeur nature, dotée d'une poche ventrale destinée à recueillir des dessins, des photographies ou autres contributions des participants. Car la venue de *l'Âne bleu* permet de proposer à tout un chacun des actions de sensibilisation à la création contemporaine et à la pratique artistique à travers des ateliers (photo, peinture, dessin...) menés par des artistes intervenants qui accompagnent ce drôle d'animal. Il met en contact, provoque des relations et des histoires personnelles entre des individus et des artistes. Accueilli durant une semaine à *La Maison* centre de soins palliatifs, *l'Âne bleu* a permis de proposer aux résidents, des ateliers artistiques et une exposition à travers une galerie ambulante. Ensuite, il a circulé dans la ville, en allant de *La Maison* à la Médiathèque, rencontrant les habitants de Gardanne et recueillant dans sa poche ventrale des dessins, des photographies, des mots... Un ensemble d'objets hétéroclites confiés sur son parcours que l'on peut désormais retrouver à la Médiathèque sous forme d'une exposition.

voir aussi sur @ www.ville-gardanne.fr

Exposition de l'Âne Bleu à la Médiathèque jusqu'au 29 janvier, avec projection d'un film retraçant son histoire, le 29 janvier à 15h.

Quartet **improvisé !**

voir aussi sur @ www.ville-gardanne.fr

Un endroit où aller nous propose à nouveau une belle rencontre musicale, celle de Mat Maneri (violon), d'Herb Robertson (trompette), de Claude Tchamitchian (contrebasse) et de Christophe Marguet (batterie).

Un quartet bien surprenant, composé de grands musiciens talentueux mais souvent très peu vus et entendus, qui va nous faire découvrir un beau moment de musique improvisée. Une musique que l'on ne connaît pas forcément, où les musiciens nous livrent librement des notes, se cherchent, s'aperçoivent, et se retrouvent autour de nouveaux accords, de nouvelles harmonies. De la musique à l'état pur qui, jouée par des musiciens de haut niveau, atteint bien souvent la quasi perfection des musiques écrites.

Samedi 5 février, Médiathèque, Auditorium, 20h30, entrée libre

EN BREF

VENDREDI 28 JANVIER

CONCERT MUSIQUE ET CHANT DU MONDE

Elles sont six femmes originaires d'Italie, du Portugal, d'Algérie ou de Bretagne, qui proposent à travers un répertoire métissé, un tour du monde émouvant autour de leur spectacle *Six voix d'ici et d'ailleurs.*
Cinéma 3 Casino, 20h30.
Rens. 04 42 65 77 00

DU 3 AU 28 FÉVRIER

EXPOSITION

Dimitri Vassilev propose *Dépendance humaine,* une exposition de photographies à l'Espace Bontemps. Entrée libre.
Vernissage le 7 février à 18h.

MERCREDI 9 FÉVRIER

FILM D'ANIMATION: PETTSON ET PICPUS

Un film de T. Jansson pour les enfants, à partir de 4 ans.
Médiathèque, Auditorium, 15h, entrée libre.

MARDI 15 FÉVRIER

L'AFRIQUE: CONFÉRENCE SUR LE SACRÉ/PROFANE

Dans le cadre du cylce *Histoire de l'art,* l'école d'Arts plastiques propose une conférence sur l'Afrique, continent magique qui a toujours entretenu des liens puissants et vivants entre l'homme et les mystères de l'univers. Médiathèque, Auditorium, 18h30, entrée libre

PLU : concevoir Gardanne dans 20 ans

voir aussi sur @ www.ville-gardanne.fr

Un grand chantier s'ouvre en 2005 pour Gardanne, celui de l'élaboration de son Plan local d'urbanisme (PLU) qui doit proposer un développement harmonieux de la ville pour les 20 années à venir. Il s'agit de concevoir un projet global proposant une organisation urbaine cohérente et équilibrée. Au programme : respect des zones naturelles, complémentarité entre centre-ville et quartiers, offre de logements et de transports, futurs équipements, aménagements de zones économiques, prévention des risques... Un vaste projet qui sera longuement discuté avec les Gardannais.

Gardanne, ville de 20 000 habitants, est une plaine entourée de collines boisées d'une superficie de 2 700 hectares, située entre deux grands massifs (St-Victoire et Étoile). Elle possède l'avantage dans une région fortement urbanisée, avec 50 % de son territoire en espaces naturels protégés, et 280 hectares d'espaces agricoles qui lui confèrent un statut de ville campagne. Aujourd'hui, Gardanne, comme toutes les communes de France s'emploie à moderniser ses documents d'urbanisme. En effet, la loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain (SRU) du 13 décembre 2000 engendre une réforme en profondeur de l'approche publique de l'évolution et de l'aménagement des villes, à travers l'adoption d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Des espaces sont réservés pour de nouvelles zones d'activités comme Jean-de-Bouc.

Photo : C. Pirozzelli

Gardanne, un rapport de proximité à la nature à conserver.
Photo : C. Pirozzelli

Ce dernier va se substituer au Plan d'Occupation des Sols (POS) et aura vocation à exprimer un véritable projet de ville. Pour Jean-Paul Peltier, élu à l'urbanisme : *« Il s'agit de toiletter le règlement du POS qui date de 17 ans dont la dernière modification importante a été faite en 1993. Il est nécessaire d'adapter le PLU à la réalité d'aujourd'hui. Il faut redéfinir les grandes orientations tout en assurant une continuité par rapport à l'ancien POS, maintenir les équilibres, repenser un certain nombre de choses et bâtir un véritable projet de ville pour les 15/20 années à venir. Telle est la vocation du Plan Local d'Urbanisme. »*

Habitat et qualité de vie

Dans le cadre de cette élaboration, différents objectifs ont été retenus par la ville comme celui de préserver la richesse du paysage en protégeant et mettant en valeur les zones naturelles et agricoles, celui de maîtriser l'urbanisation en assurant la complémentarité entre le centre ville et les quartiers, ou encore d'assurer la mixité de l'habitat et la diversité de l'offre en matière de logement, de prévoir les futurs équipements et leur localisation, d'établir une réflexion sur les déplacements urbains, d'améliorer les entrées de ville, de prévenir les risques (inondations, incendies, risques miniers, sismiques...). L'ensemble de ces objectifs s'inscrivent dans la continuité des principes énoncés dans le POS précédent, maintenir une croissance équilibrée de la ville, maîtriser l'espace, renforcer les fonctions centrales de Gardanne. Ils correspondent à la volonté de la commune de proposer un développement cohérent et maitrisé de la ville pour les années futures.

Reconstruire la ville sur la ville

Un des grands objectifs de la commune est bien de maîtriser l'urbanisation tout en garantissant une offre diversifiée et renouvelée en matière de logement, de poursuivre les actions en faveur de l'amélioration de l'habitat. *« Il est important de créer de l'habitat tout en conservant une harmonie, en préservant les grands équilibres. Il y a une forte demande de logements sur la ville, car les Gardannais ont besoin de logements pour leurs enfants, ainsi que les entreprises pour leurs salariés. Nous sommes en grande réflexion sur ce sujet. Nous réfléchissons pour proposer une nouvelle offre de logements, en essayant d'assurer une mixité entre logements publics et privés, entre logements sociaux et logements intermédiaires. Il est important de favoriser la mobilité résidentielle et la primo-accession pour les jeunes ménages, de faire que les logements soient accessibles pour les revenus moyens, de mobiliser aussi une offre pour les plus démunis, de prendre en compte les besoins spécifiques des personnes âgées et à mobilité réduite »* explique Jean-Paul Peltier. Il s'agit de favoriser le renouvellement urbain suivant de grands principes urbanistiques comme celui d'éviter l'étalement des constructions et la consommation forte d'espace en

Vieille-ville : rénovation et meilleure intégration dans la ville.
Photo : C. Pirozzelli

décidant de *« reconstruire la ville sur la ville, »* notamment en procédant à la rénovation du centre ancien ou de certains quartiers. Par exemple, la vieille-ville délimitée par le boulevard Carnot (dans sa partie basse) se caractérise par un tissu urbain dense, peu aéré, avec des façades étroites, où la circulation automobile est limitée. Malgré les efforts engagés, certains îlots présentent des signes de dégradation, des logements peu confortables ou insalubres. Il devient nécessaire de rénover cette partie de la vieille-ville, de mieux l'intégrer au tissu urbain en la décloisonnant et en améliorant ses relations avec le centre-ville. La rénovation du Cours passe par l'amélioration des liaisons entre les différents quartiers. Une réflexion est ainsi engagée sur les déplacements urbains à l'intérieur de la ville, en essayant de privilégier les déplacements piétons ou cyclistes à chaque fois que c'est possible. L'aménagement et la valorisation des sept ruisseaux qui traversent Gardanne a fait l'objet d'une première étude. En effet, leurs berges ne sont pas toujours accessibles. Le PLU ouvre de nombreux chantiers qui préfigurent la ville de demain.

Favoriser le développement économique

Le PLU doit permettre d'optimiser les zones d'activités existantes, de valoriser le potentiel foncier disponible (friches industrielles et minières), de créer de nouvelles zones d'activités pour accueillir de nouvelles entreprises, de péréniser l'agriculture, composante essentielle du tissu économique de la commune et de son paysage. Gardanne possède un caractère attractif de

Les grandes étapes du PLU

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme se décompose en trois grandes étapes. Tout d'abord, l'élaboration d'un rapport de présentation qui expose le diagnostic de la situation de la ville, permettant une identification des enjeux à partir d'un état des lieux précis. Après cette phase de diagnostic, il sera proposé un projet d'aménagement et de développement durable (PADD) qui définira les objectifs et grandes orientations du territoire, les orientations d'urbanisme à long terme et les aménagements retenus par la commune. Ce PADD sera un document qui traduira le projet de ville, qui sera discuté et ouvert au dialogue. L'élaboration du PADD sera menée en association avec un certain nombre de partenaires institutionnels, notamment l'État et la Région ainsi qu'avec la population de Gardanne, les acteurs sociaux et économiques. Enfin, les choix qui seront proposés et retenus seront intégrés à *un règlement d'urbanisme,* conformément aux dispositions de la loi SRU.

Jean-Paul Peltier* : La concertation au coeur de la démarche du PLU

De quelle manière souhaitez-vous associer la population à l'élaboration du PLU ?

Nous allons mettre en œuvre plusieurs réunions de concertation, que ce soit avec les services de l'État, avec les acteurs sociaux et économiques de notre ville et avec les habitants. Nous allons ainsi initier différentes rencontres dans les quartiers, notamment pour écouter les demandes collectives et réfléchir avec les habitants à comment faire évoluer positivement leur quartier. Il y aura aussi des réunions thématiques concernant l'environnement, le développement économique, industriel et agricole, les problématiques liées au transport ou encore celles du logement. Il est important de discuter des grands principes d'aménagements avec les habitants, de recueillir leurs doléances. Le tout sera conclu par une enquête publique.

La modification du POS et l'élaboration du PLU engendrent-elles des demandes particulières de la part de propriétaires ?

Nous avons de nombreuses demandes, environ une centaine, de la part de propriétaires pour modifier le zonage de leur terrain. Nous les examinerons avec la plus grande attention dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme. Nous ne pourrons bien sûr pas répondre favorablement à chaque demande, mais nous allons voir à chaque fois comment le terrain d'un particulier s'intègre dans un quartier, dans le projet global d'aménagement de la ville et essayer de trouver un juste équilibre entre l'intérêt individuel et l'intérêt général. Il s'agit le plus souvent de demandes raisonnées où il n'y a pas de surenchères.

* *Adjoint à l'urbanisme*

plus en plus affirmé et des possibilités d'aménagements pour permettre l'accueil de nouvelles entreprises.

Outre le défi urbain, l'élaboration du PLU est aussi un défi démocratique, car pour la ville il est important que les Gardannais, les acteurs économiques et sociaux, les *usagers* de la ville soient consultés pour construire le Gardanne de demain. Une première réunion publique s'est tenue courant Décembre, en Mairie, où ont été présentées les grandes lignes du PLU et les différentes étapes de son élaboration. Plusieurs autres réunions de concertation seront organisées durant l'année 2005 pour permettre à chacun d'être directement associé à l'élaboration du PLU et au devenir de la ville.

Loïc Taniou

Objectif du PLU : un développement équilibré de la ville.
Photo : C. Pirozzelli

Un champion, une passion

Du 10 au 14 novembre avaient lieu les championnats du monde de chasse sous marine à Iquique au Chili. La France était représentée par une équipe de six chasseurs dont un Gardannais, Éric Enrico. Retour sur l'aboutissement d'une passion de longue date.

Participer aux championnats du monde de sa discipline est le rêve de tout compétiteur. Ce rêve, Éric Enrico l'a réalisé cette année à l'autre bout du monde, en Amérique du Sud. Au delà des résultats, ce fut l'occasion de faire un beau voyage et de découvrir les fonds marins de l'Océan Pacifique sur les côtes du Chili, de voir de nouvelles espèces de poissons et de mammifères marins comme des otaries de 300 kg.

Comme l'explique ce passionné de plongée, *« à 39 ans j'ai déjà 29 ans de pratique derrière moi. J'ai débuté la compétition il y a 8 ans juste pour voir, un peu poussé par un ami, et je me suis pris au jeu. Actuellement j'ai le statut de sportif de haut niveau ce qui me permet de bénéficier de plus de temps pour l'entraînement et la compétition vis à vis de mon employeur, la SNCF. Mon premier objectif est donc d'arriver à rester en équipe de France. Je fais partie de l'Association Vitrollaise de Chasse Sous-Marine (AVCSM), un club où il y a une bonne ambiance, très conviviale et où nous sommes quatre compétiteurs. Ça permet de pratiquer dans de meilleurs conditions de sécurité, et aussi de bénéficier de l'expérience d'autres chasseurs, donc de progresser. »*

Une compétition exigeante

Concernant la compétition au Chili, nous étions une équipe de six chasseurs plus le staff d'encadrement commente Éric Enrico. *« Nous sommes arrivés 15 jours avant les journées de pêche pour repérer les zones poissonneuses. Les organisateurs définissent une zone d'environ 7 km dans laquelle nous pouvons chasser où nous souhaitons, d'où l'importance du repérage. Ensuite au sein de la délégation française nous avons procédé à des épreuves de sélection pour déterminer qui seraient les trois plongeurs qui représenteraient au final la France, plus un remplaçant. La compétition pour un plongeur se déroule sur deux jours, avec deux épreuves de 6 heures et un certain nombre d'espèces de poissons autorisées ou interdites. Dans ce type d'épreuves les locaux sont avantagés car ils connaissent bien les espèces et ils sont au fait des meilleurs coins de chasse. D'ailleurs les résultats sont éloquents puisqu'il y a deux Chiliens dans les trois premiers, juste derrière l'Italien Stéfano Bellani. Nous, nous avons fait un tir groupé en nous classant 19, 20 et 21es sur 75 concurrents, ce qui nous place quand même 6e nation. Pour ma part, je termine 21e, ce qui me déçoit un peu, car j'espérais finir dans les 10 premiers. »*

Si vous décidez de vous initier à ce sport, n'hésitez pas à prendre conseil auprès d'Éric. Vous bénéficierez de l'expérience d'un compétiteur de haut niveau dans une discipline très particulière.

S.C.

Un matériel spécifique pour une discipline exigeante.
Photo : X. dr

Une démarche pour soutenir le bénévolat

Plus que d'aide financière ou matérielle, les associations sportives ont besoin d'aide au bénévolat et de formation. C'est fort de ce constat que la structure de concertation mise en place par le service des sports a organisé une première conférence en décembre.

Pour Bernard Brun, il est fondamental d'adapter l'entraînement à chacun.
Photo : C. Pirozzelli

Comment gérer la comptabilité, parfois lourde, d'une association quand on est bénévole et qu'on n'a pas reçu de formation spécifique ? Comment monter un dossier de subventions ? Comment suivre une formation aux premiers secours ? Voilà quelques-unes des questions que les associations sportives ont formulé à Guy Pinet, conseiller municipal chargé du développement des sports loisirs, qui les a rencontrées pendant toute l'année 2004. *« Nous avons créé une structure de concertation avec le service des sports, c'était une volonté du contrat communal de 2001. La Ville ne peut pas fonctionner comme un tiroir-caisse vis-à-vis des associations, nous voulons soutenir le bénévolat et ça passe par une aide qui n'est pas uniquement matérielle. Notre première initiative répondait à une des demandes des clubs : qu'on organise des débats sur les questions du dopage, de la diététique, de la violence dans le sport... »*

La première de ces rencontres a eu lieu le 18 décembre, à l'auditorium de la Médiathèque, pour une conférence-débat sur la préparation physique avec Bernard Brun, entraîneur fédéral spécialisé dans la course à pied. *« Une discipline dans laquelle on retrouve de tout, des talents extraordinaires comme des gens qui veulent se faire plaisir. Mais attention, mal ou trop pratiqué, le sport ne va pas avec la santé. »* Bernard Brun insiste sur les quatre règles fondamentales de l'entraînement : la progressivité, l'alternance, l'assimilation et l'individualisation : *« un enfant a tendance naturellement à beaucoup sauter, il fait de la pliométrie sans le savoir. En revanche, un vétéran doit être très prudent avec ça, il risque l'écrasement des lombaires. Et même au sein d'une tranche d'âge, faire faire la même chose à tout le monde, c'est aberrant. »* Et de rappeler quelques vérités de bon sens : *« le repos fait partie intégrante de l'entraînement, » « un sportif, ce n'est pas qu'un cœur et des muscles », « plus que d'un médecin, d'un kiné ou d'un entraîneur, ce dont a le plus besoin un sportif, c'est se nourrir correctement », « trente minutes de marche par jour vous met à l'abri des maladies cardiovasculaires, qui tuent 130 000 personnes chaque année. »* Des remarques qui sont aussi valables pour les sportifs que pour les autres : au-delà de la pratique proprement dite, c'est tout simplement d'hygiène de vie dont il est question, alors que l'obésité touche désormais un enfant sur six en France, le double d'il y a dix ans...

Bruno Colombari

Les handballeuses gardannaises brillent

La relève semble assurée au *Gardanne Handball.* Onze jeunes âgées de onze à treize ans ont été retenues par le comité 13 pour participer à des stages départementaux depuis le début de saison. Parmi eux, Anouck Giana et Maïlys Ros ont été sélectionnées pour représenter les Bouhes-du-Rhône lors des inter-comités nationaux, où elles ont passé le premier tour. Dans cette sélection figure également Élodie Vancrayenest, une ex de Gardanne Handball qui évolue désormais à Plan-de-Cuques.

Rappels utiles pour une ville propre

La ville de Gardanne a fait le choix depuis plusieurs années du tri sélectif (poubelle bleue) pour traiter la question des déchets ménagers recyclables le Service municipal de l'environnement installé au bâtiment St-Roch, route de Nice (tél. 04 42 51 79 67), est à votre disposition pour tout renseignement concernant les différents ramassages proposés gratuitement. Vous y trouverez un guide du tri sur simple demande. Une déchetterie gratuite pour les Gardannais existe par ailleurs au quartier Malespine (tél. 04 42 58 45 79).

Pour garder notre ville propre, chacun d'entre nous doit toutefois respecter un certain nombre de pratiques :

• En premier lieu respecter les jours de collectes et les éventuelles procédures spécifiques.

• Les gravats, ferrailles, restes de peintures, batteries usagées et pneus peuvent être déposés gratuitement à la déchetterie, mais ne doivent pas être jetés à la poubelle ou posés à côté de celle-ci.

• Les sacs plastiques, les boîtes d'œufs, les annuaires téléphoniques, le polystyrène et les barquettes en aluminium ne vont pas dans la poubelle bleue.

Le verre

Il ne doit pas être jeté dans les poubelles bleues ou grises, mais déposé dans les conteneurs installés à cet effet en ville. Ainsi le verre peut être recyclé, et une partie des gains reversée à *la Ligue contre le cancer.*

Les piles usagées

Des collecteurs sont installés en Mairie, à la direction des services techniques rue saint-Roch, ainsi que sur les parking Savine et Mistral. A Biver il y a deux collecteurs, l'un en mairie annexe, l'autre sur le parking face à l'église. Rappelons qu'à l'instar des batteries de voiture, les piles sont fortement nocives pour l'environnement.

Les huiles de vidange

Deux conteneurs sont disponibles sur le parking du centre technique municipal, face au gymnase Léo-Lagrange. L'un sert à accueillir l'huile, l'autre à recevoir les bidons vides. Il est rappelé que les bidons doivent êtres vidés dans le conteneur adéquat avant d'êtres jetés. De même, ils ne doivent pas êtres juste déposés devant les conteneurs.

Les encombrants

La collecte se fait gratuitement tous les premiers mercredis du mois sur rendez vous au 0800 420 420 (numéro gratuit)

Les déchets verts

La collecte a lieu tous les mardis et mercredis, suivant le quartier de résidence pour les volumes inférieurs à 2 m³. Ils sont à déposer exclusivement dans des sacs spéciaux que vous pouvez retirer à la direction des services techniques, rue Saint-Roch (à côté de l'ancienne clinique).

Pour les volumes compris entre 2 et 4 m³, le ramassage se fait sur rendez-vous les lundis et jeudis. Pour prendre rendez-vous et savoir quel est le jour de ramassage pour votre quartier, vous pouvez appeler le 04 42 51 79 67

Pour les volumes supérieurs à 4m³, les déchets verts sont à déposer à la déchetterie. En aucun cas ceux-ci ne doivent être jetés dans la poubelle ou posés à même le sol.

• Si vous souhaitez ne plus voir déposer dans vos boîtes aux lettres des prospectus publicitaires, un autocollant est disponible gratuitement en mairie et mairie annexe de Biver ainsi qu'à la direction des services techniques municipaux.

INFO DES COMMERCES

Réunion des commerçants

Corinne Capdeviolle, présidente de l'association *Passion Gardanne* invite tous les commerçants de Gardanne et Biver à venir participer à une réunion le jeudi 3 février à partir de 19h15 à la salle *Tagliaferi* qui se trouve au stade Savine, entre les tribunes et le gymnase Léo-Lagrange. A l'ordre du jour : présentation des résultats d'une enquête effectuée auprès de la clientèle de commerces gardannais, réflexion sur les actions à mener au printemps comme par exemple la braderie des commerçants ou le salon de l'auto, modalités d'adhésion et cotisations pour 2005, ainsi qu'une proposition d'élection des membres du bureau. Enfin, un compte rendu de la tombola de Noël des commerçants sera effectué, manifestation dont on peut dores et déjà souligner le succès, et qui a vu de nombreux gagnants dans la semaine du 17 au 24 décembre, avec des lots de qualité tels qu'une bague en or d'une valeur de 250 €, un appareil photo numérique ou encore un vélo.

Pour plus d'information : 04 42 51 73 50.

Le Préfet à l'écoute

Le mardi 4 janvier une délégation municipale a rencontré le Préfet de région Christian Fremont pour évoquer à nouveau le problème crucial du manque de logements, tant au niveau local que départemental. Une entrevue positive.

La délégation reçue en préfecture.
Photo : C. Pirozzelli

Depuis plusieurs années, la municipalité a engagé une action pour le droit au logement pour tous. *Les Assises du logement et de la solidarité,* la signature d'une carte pétition, des manifestations ont permis quelques avancées. La rencontre avec le Préfet et le sous-Préfet le 4 janvier dernier aura également amener quelques réponses positives.

La première concerne l'attribution des logements sociaux par la municipalité. A Gardanne il y a 1 428 logements sociaux (plus 449 logements "de la mine") avec un contingent municipal de 20 % qui correspond à des logements précis et non à 20 % du total des logements HLM. Comme le souligne Jeannot Menfi, adjoint au logement *« ceci est important car si une année il n'y a pas de logement qui se libère dans "notre" contingent, nous n'avons aucune garantie de pouvoir loger des gens qui s'adressent à nos services. En effet, l'attribution d'un logement se décide lors d'une commission dirigée par la société HLM qui gère les locaux, où nous n'avons qu'un rôle de proposition. C'est la commission qui décide. Pour les autres logements sociaux libérés, nous proposons aussi des dossiers, mais sans avoir la certitude que l'un d'eux sera retenu. C'est pourquoi nous avons demandé au Préfet de confier à la ville la gestion des 20 % qui dépendent de lui, comme la loi le permet. Nous pourrons déposer plus de dossiers avec l'assurance d'augmenter les chances des familles gardannaises d'accéder au parc social. Ce transfert s'appliquerait aussi au projet de réalisation de nouveaux logements sociaux que nous lancerons en 2005. Le Préfet nous a répondu qu'il était prêt à déléguer la gestion du contingent préfectoral aux communes qui respectent les quotas exigés par la loi SRU en matière de logement social, ce qui est notre cas. »*

Deuxième acquis : la participation financière de l'État dans les opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) dans le centre ancien qui avait été interrompue en 2002 va être rétablie. Jusqu'à leur interruption en 2002, ces opérations avaient permis de rénover 206 logements, dont 59 étaient vacants depuis des années car devenus inhabitables.

Autre attente, la réintégration dans le parc social de la commune des 449 logements de mineurs cédés par les Houillères de Provence à la SAFC, et qui suite à cette vente n'étaient plus considérés comme logements sociaux par les services préfectoraux.

A ce propos le Préfet a déclaré ne pas être au courant de la situation, mais qu'il allait se renseigner auprès de ses services et réexaminer ce dossier. Il a aussi donné son accord pour que la SAFC puisse vendre aux mineurs désirant acquérir leur maison, au plus tard à l'été 2005, au prix auquel elle les a achetés, soit en dessous de la valeur du bien estimée par les domaines. Il s'agit là de respecter un engagement pris par les Houillères et la SAFC lors de la fermeture de la mine.

Plus largement, la délégation a demandé au Préfet une action forte pour faire respecter la loi SRU par toutes les communes (obligation faite de construire au moins 20 % de logements sociaux sur leur territoire) et de prendre des mesures pour "geler" les prix des loyers devenus prohibitifs.

S.C.

206 logements déjà rénovés grâce à l'OPAH.
Photo : C. Pirozzelli

POUR JOINDRE LA MAIRIE TÉL. AU 04 42 51 79 00

Vos élus **vous reçoivent**

- ***Yveline Primo,*** 1ère adjointe, déléguée au personnel et à la sécurité sur RdV en mairie, le jeudi matin de 9h à 12h mairie annexe de Biver
- ***Michelle Aznif,*** adjointe, déléguée aux finances et à la santé sur RdV en mairie.
- ***Bernard Bastide,*** adjoint, délégué à l'environnement sur RdV en mairie.
- ***Jeannot Menfi,*** adjoint, délégué aux travaux, logement, cimetière,vieille-ville. Travaux et vieille-ville : jeudi de 11h à 12h en mairie sur RdV. Logement : un mercredi sur deux sur RdV en mairie. Cimetière : lundi de 9h à 10h, jeudi de 14h à 15h
- ***Mustapha El Miri,*** adjoint, délégué à la culture sur RdV en mairie.
- ***Georges Pazzaglini,*** adjoint, délégué au social samedi matin sur RdV en mairie
- ***Grégory Calemme,*** adjoint, délégué au scolaire sur RdV en mairie.
- ***Lucien Moraldo,*** adjoint, délégué aux sports, jeudi de14h à 16h sur RdV au service des sports - bât Bontemps.
- ***Jean-Paul Peltier,*** adjoint, délégué à l'urbanisme et aux transports, le vendredi sur RdV aux services techniques.
- ***Patricia Marcolini,*** adjointe, déléguée à la vie associative/animation, les mardis, jeudis et vedredis après-midi sur RdV en mairie

RDV avec un conseiller municipal, tél. 04 42 51 79 15

Max Pierazzi : Régie de l'eau
Maryse Blangero : Insertion des handicapés, perm. le vendredi de 10h à 11h en mairie
Gilbert Payan : Jeunesse
Jeanine Privat : jeunesse, animations de quartier
Marie-José Galle : Petite enfance
Nathalie Nerini : Mission locale, formation
Eve Cloué : Cinéma
Guy Pinet : Dév. sports loisirs
Sylvie Batin : Équipements d'éducation artistique
Nora Belkheir : liaison intergénération, 3e âge
Philippe Pintore : Dév. économique, agriculture et risques majeurs, perm. le mardi après 17h30 aux services techniques sur RdV
Clara Gilloux : Lecture publique

ADRESSES ET TÉLÉPHONES UTILES

Mairie annexe de Biver Tél. 04 42 58 39 74

PERMANENCES DES SERVICES

- ***Service Environnement :*** le mardi de 8h30 à 10h.
- ***CTM (Ateliers Municipaux) :*** *le mardi de 10h à 12h.*
- ***CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) :*** le mardi de 14h à 16h tous les 15 jours.
- ***Service Jeunesse :*** lundi, mardi, jeudi de 17h30 à 19h30, mercredi de 15h à 18h. Pendant les vacances scolaires, activités du lundi au vendredi de 14h à 21h.
- ***Police Municipale :*** le jeudi de 9h à 11h.

Centre communal d'Action Sociale (CCAS)
square Deleuil - Tél. 04 42 65 79 10

- ASSISTANTES SOCIALES
  lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30.
- PERSONNES ÂGÉES
  mercredi après-midi sur rendez-vous.
- AIDE LÉGALE
  jeudi de 13h30 à 16h30.

Service habitat
22, rue Jules-Ferry - Tél. 04 42 51 56 87
lundi et vendredi de 14h à 17h sur rendez-vous.

GROUPE GARDANNE ACTIONS

Mireille Portail, Brigitte de Feligonde et Luc Poussel : vos problèmes nous concernent. Vous pouvez nous rencontrer, sur rendez-vous, au Cabinet parlementaire de Richard Mallié, 20 avenue Jules Ferry 13120 Gardanne Tél. 04 42 65 44 44 Fax. 04 42 65 44 48

groupe Gardanne Actions

DES "CHARTES" ET DES LABELS COMME S'IL EN PLEUVAIT ! MAIS POURQUOI FAIRE ?

Gardanne, "ville amie des enfants" nous annonce la presse locale et le journal *énergies*. Bravo, nous souscrivons. Sans réserve. Les enfants nous les aimons. Pas de polémique inutile et stérile et votons comme un seul homme pour cette belle et grande idée. Ensemble faisons de Gardanne une ville amie des enfants. Une ville qui ne se contente pas de beaux slogans dans de luxueuses revues municipales comme cela se fait bien trop souvent. Non ! Une ville qui n'utilise pas de beaux labels pour de basses propagandes politiciennes. Non ! Laissons tous cela à d'autres et faisons de Gardanne une ville qui s'intéresse vraiment à ses enfants. Alors monsieur le Maire, au travail et n'attendez plus pour construire, enfin, les vrais centres de loisirs dont Gardanne a besoin, et ce centre aéré digne de ce nom, et ces places de crèche ! Même si ça coûte un peu, ça peut rapporter gros d'investir vraiment sur la qualité. Rien n'est trop beau pour nos enfants. Pour notre part, nous sommes prêts à mettre nos compétences au service d'un tel projet.

Après la "Charte de l'environnement" dont on ne perçoit pas très bien l'utilité, après le label "Ville pour la paix" qui a coûté aux contribuables le prix d'une banderole de plus accrochée au fronton de la mairie, après "ville fleurie" dont chacun peut mesurer le peu d'effets sur l'embellissement de notre ville, Gardanne signe la "Charte de la fraternité". C'est nouveau, ça vient de sortir ! Et une de plus. Une longue liste pour quels résultats ? Nous ne saurons dire, mais peut-être ne vivons nous pas dans la même ville que les élus de la majorité municipale ?

A propos de "Gardanne ville lecture", où en sont les projets initiés il y a quelques années du temps de l'Office de la culture, comme les stages d'alphabétisation, les partenariats entre la Médiathèque et les associations de quartier, les bibliothèques de rue ou les efforts soutenus dans les bibliothèques scolaires ? Se sont-ils dilués, eux aussi, dans les effets d'annonce d'une politique culturelle qui ronronne et qui ne sait pas se renouveler ? Les Gardannais attendent moins de paroles et plus d'actions. Qui les en blâmerait ?

Élan pour l'Avenir présente tous ses vœux à la population gardannaise et remercie particulièrement ceux et celles qui utilisent notre courrier électronique.

Élan pour l'Avenir - simorgh3@wanadoo.fr - 26 Avenue de Toulon, 13120 Gardanne. Josyane Bonnet. Bénédicte Macé. Cécile Scholler. Tony Baldo

le groupe élan pour l'avenir

NdlR : Dans notre dernière édition, une erreur s'est glissée dans la reproduction du texte du groupe Élan pour l'avenir . Il était bien écrit "2400 caractères" et non pas "1400 caractères" dans la première phrase. Notre rectification ne se justifiait donc pas.

PETITES ANNONCES

Les petites annonces sont gratuites et réservées aux Gardannais. Envoyez un texte court et précis, vingt mots maximum. Il sera publié dans les 3 semaines suivantes. Indiquez vos nom et adresse. Seul le numéro de téléphone sera publié.

Service Communication
273, avenue Léo-Lagrange - 13120 Gardanne

OFFRES DE SERVICE

Cherche à partir du mois de janvier, maman pour **amener enfant** le matin à l'école Beausoleil (maternelle) Tél. 04 42 58 10 86

Dame cherche personne pour **covoiturage** sur la Barque
Tél. 06 68 62 57 23

VÉHICULES

Vds **205 TD** an 91 + Ford Escort D an 94 Tél. 06 71 10 20 79

Vds **R5 super saga five** diesel, an 90, 116000 km, TBE ct ok 1500 €
Tél. 06 63 99 17 77

Vds **ZX diesel,** 5 portes 6 cv, an 92, 165000 km, dir ass, 4 pneus neufs Michelin, jantes valcan dans l'état 1000 € Tél. 06 17 37 47 94

Vds **405 diesel** roulante pour pièce 300 € Tél. 04 42 51 40 91 ou 06 63 82 15 76

Vds **BMW 320 TD** compact oct 03, 31000 km, garantie entretien 2 ans 21500 € Tél. 06 08 97 62 82

Vds **Toyota Corolla** an 89, BEG, ct ok, petit prix Tél. 06 03 12 56 98

Vds **Jetta** en état de marche 500 € + BX 16 TRS parfait état 1000 € à déb Tél. 06 68 35 73 06

Vds **Honda 600 Shadow** 93 TBE 3000 € + AX diesel an 89 700 €
Tél. 06 22 06 65 70

Vds **AX 1.0** ess, 2 portes, ct ok, 116000 km, an 92 BE 1200 €
Tél. 06 84 05 74 98

Vds Fourgon **IVECO DAILY** rallonge et rehausse, an 98, GO, 191000 km, D.A. TBE ct ok 7000 €
Tél. 06 21 05 15 07

Vds **Peugeot 405 SR** verte 160000 km, ct ok TBE 1000 € à déb
Tél. 06 26 31 63 84

Vds **BMW 318 TDS** an 96, 50000 km, 4 cv TBE 9500 €
Tél. 06 27 17 67 55

Vds **Clio 1,5 DCI** an nov 01, 82000 km, 3 portes finition privilège 7900 €
Tél. 06 83 61 28 81

Vds **Visa super** an 82, ct ok, 93000 km, BE 600 € à déb
Tél. 06 66 30 89 00

Vds **206 HDI** Quiksilver, 3p gris métal, 23000 km, an déc 02, tt options TBE 14000 €
Tél. 06 80 68 26 12

Vds Peugeot **309 GR,** an 85, 7 cv, 170000 km, rouge, nombreuses pièces neuves, 200 €
Tél. 04 42 51 31 12 (HR)

Vds **caravane** 4 places avec auvent BE 750 € Tél. 04 42 51 42 04 ou 06 03 12 90 45

Vds **super Five GTD** an 88, courroie cassée, 500 € à déb
Tél. 06 21 77 33 00 ou 04 42 58 23 63

Vds **Ford Fiesta D,** an 93, 140000 km, 5 pts, 1200 € à déb
Tél. 04 42 51 11 26 (soir)

Vds **106 ess,** an 92 toit ouvrant TBE ct ok embrayage, allumage, dist refait, 80000 km, 2000 €
Tél. 04 42 58 03 79

Vds **BMW 318 is** coupé noire, an 07/93, 197000 km, cd, CT OK, état exceptionnel 3000 €
Tél. 04 42 22 31 44 ou 06 66 97 14 91

Vds **Citroën ZX,** 1,4 l essence an 91, 1er main, 150000 km, distribution + amortisseurs + plaquettes de frein neufs, révision complète faite, BEG 1500 € à déb Tél. 04 42 58 00 75 ou 06 16 05 01 47

DIVERS

Donne **épagneul mâle** 2 ans
Tél. 06 71 10 20 79

Vds **lave-vaisselle** encastrable Whirlpool 12 courverts TBE 304 € + ordinateur Packard Bell, Pentium III TBE clavier, écran 17» + beaucoup de logiciel dont photoshop et Pinacle, graveur cd 1500 € à déb + épilateur satin Ice optima Philipps neuf 65 € Tél. 04 91 65 25 97 ou
06 83 17 94 28

Vds **Karcher** neuf jamais servi 250 € Tél. 04 42 51 47 32

Vds **autoradio JVC** avec chargeur 12 CD, 200 € + 4 jantes alu 13 GT Turbo adaptable sur renault clio, R21, R5, 130 € + 4 pneus Barum 185/65R13 TBE 200 € + pneus et jantes 250 € Tél. 04 42 51 08 16 (le soir) ou 06 67 51 64 53

Vds 2 paires de **chaussures de ski** Nordica TBE p. 40/41 et 42/43 20 € la paire Tél. 04 42 51 15 92

Vds **machine à coudre** Singer industrielle 31K32 moteur FB - S avec transformateur 60 € Tél. 04 42 51 08 16 ou 04 42 58 13 80

Vds **poêle Godin** (mazout) avec tuyaux 200 € + 2 cuves de 500 l 130 € une + 2 vélos VTT Giant flash 24 p, couleur, fun, hauteur 24 170 € un Tél. 06 76 17 57 82

Achète ou échange **capsules** de bouchons de champagne
Tél. 04 42 58 15 76

Vds **chaudière à gaz,** ventouse, chauffage/eau chaude sanitaire, allumage électronique, Ferroli NEF Vent/E 27, BE, entretenue, 170 €
Tél. 06 62 50 66 23

Vds **platine disque** Hitachi lecture auto + 180-45 tours an 80/90, 150 € Tél. 04 42 51 00 45 (le soir)

Vds 2 beaux **fauteuils en cuir** TBE + petite table formica pour télé, 220 € Tél. 04 42 58 33 84

Vds **cuisinière** électrique Schottes, 3 feux radiants + 1 halogène, four catalyse 200 € + sommier tapissier 160X200, 80 € Tél. 04 42 51 18 84

Vds **playstation 1** + 30 jeux + 3 manettes dont 1 dual shock + 2 cartes mémoires 65 € à déb Tél. 06 82 04 19 87 ou 04 42 51 17 90

Vds **vélo de course** tube colombus, double plateaux avant 42/52, 9 pignons arrière, équipé campagnolo moins de 20 kg, 200 € +Multicuiser pour féculents, légumes... 25 € Tél. 04 42 51 36 29 ou 06 20 22 73 22

Vds **remorque** 450 kg + bâche plate + roue de secours 120X135, 200 € Tél. 04 42 58 11 48

Vds **canapé 3 pl.** imitation cuir très souple couleur saumon, état neuf, jamais servi 350 €
Tél. 06 10 27 80 29

Vds **lits superposés** état neuf avec matelas 130 €
Tél. 06 15 08 03 46

Vds **téléphone portable** Samsung E800, état neuf garantie 8 mois 270 € Tél. 06 23 20 46 28

Vds **machine** à éclater les bûches, capacité 50 mm en 380 volt, 200 € à déb Tél. 04 42 58 75 59

Vds **frigo/congél** 20 € + vélo homme 20 € + lot de vêtements avec accessoires BB 20 €
Tél. 06 83 35 70 00 (entre 19h et 20h)

Vds b**uffet bas** en pin massif 1800X400XH 880, 120 € + machine à coudre ancienne manuelle et électronique, 120 € + 5 radiateurs électriques 5 € l'unité Tél. 06 11 93 37 31

Vds **four à pain** Eureka, peu servie 40 € + buffet bas en merisier 150 € Tél. 06 16 08 39 01

Vds **frigidaire** Liebherr, L 59 cm, H 1m24, P 60 cm, avec compartiment congél 4* BE 230 € + congél général FROST, 3 tiroirs L 60 cm, H 83 cm, P 50 cm TBE 110 €
Tél. 06 16 12 75 59

Vds **4 chaises** style régence en hêtre massif teinté merisier TBE 150 € Tél. 06 84 05 74 98

Vds **sommier** sur pied, bois coul miel à lattes 100 € + console pied forgé plateau pierre 80 € + lampadaire halogène en bois 50 € + table en pin massif teintée avec 2 rallonges 120 € Tél. 06 82 43 69 06

Vds **buffet** 4 portes dont 2 vitrées + buffet 2 portes dont 1 basculante + grande table rect avec rallonges TBE 200 € + machine à coudre prof Rockwell Rimodi TBE 2300 €
Tél. 06 84 05 74 98

Vds **porte de garage** basculante 300 € moteur + télécommande 50 € Tél. 06 26 31 63 84

Vds **remorque plateau** 1,50 m X 2 m essieu 1000 kg TBE 450 € à déb + motoculteur STAUB TBE 600 € Tél. 06 74 79 11 56

Vds **4 pneus neige** 165X70XR13 sur jantes Golf 2, idéal pour Polo, R19, 306 très peu servis
Tél. 04 42 58 24 73 (ap 19 h)

Vds **2 DVD** nouvelle législation code routier 40 € + buffet rustique 3 pts avec table ronde et rallonges + 4 chaises 350 € + rameur Readx peu servi 75 € + niche en pvc pour grand chien 70 € Tél. 06 61 74 83 55

Vds **tél port** Sharp GX30 (SFR) housse cuir ceinture + 2 chargeurs + 2 kits oreillettes + cd instal, acheter nov 04 469 € cédé 400 € à déb + 2 bobines plymouth diam 4 de 100 m chacune, idéal pour arrosage intégré ou pour passage câbles 300 € une Tél. 06 16 70 70 76

Vds **siège auto** TBE de 0 à 15 kg, 10 € + tricycle 10 € + porte bb de 6 à 36 mois 10 € + chaise haute avec tablette 8 € + chien avec roulette position bascule 6 €
Tél. 04 42 51 40 91 ou 06 63 82 15 76

Vds **téléviseur** couleur 82 cm Toshiba, an nov 98, 167 €
Tél. 04 42 51 28 14

LOGEMENT

Jeune couple avec un enfant cherche à louer **grand T2 ou T3** sur Gardanne et environs, loyer modeste
Tél. 06 67 14 70 57

Couple fonctionnaires cherche à louer **villa 3 ou 4** chambre, loyer maxi 1000 € Tél. 04 42 51 13 62 (ap 18h)

Loue à **Barcelonnette,** T2, 6 couchages, tout équipé, balcon sud, vue panoramique, box à ski, parking, tt période à la semaine
Tél. 06 80 16 44 37

Vds **à Bras** (83) maison 75 m2 + bastidon 32 m2 + piscine, sur 3020 m2 de terrain en restanques très belle vue dominante, 213000 €
Tél. 04 94 69 99 38

Particulier recherche **studio ou T1** sur Gardanne et alentours
Tél. 06 18 22 12 37

Vds sur Biver **garage** sur terrain de 110 m2, 30000 €
Tél. 04 42 51 54 67 ou 06 23 43 24 74

Propriétaire d'un garage en centre ville propose **sous-location** pour 1 ou 2 motos 50 € une 45 € les deux
Tél. 04 42 51 49 46

Jeune couple cherche à louer **T1/2** avec 1 chambre, loyer maxi 550 € sur Gardanne et environs
Tél. 06 73 44 31 31 ou
06 71 84 63 03

Loue à Ancelle station village face aux pistes, **studio** coquet 4 personnes Tél. 06 78 09 46 60

Vds **lot de 2 villas** traditionnelles mitoyennes 300 m2 le tout + 2 grands sous-sols sur 1000 m2 de terrain, 709000 € Tél. 04 42 51 14 17

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

DERBAUDRINGHIEN Lucas, MARCELLI Damien, ODIARDO Alicia, ROLDAN Camille, JOURDAIN Matias, JOURDAIN Solenn

DÉCÈS

PELLEGRINI Pierre-Jean, PELISSIER Nathalie veuve AIMERITO, DÉPÉTRIS Edmé, CROUZET Robert, BURDINO Alfredo, MAFFRE André-Pierre, DOMINICI Louis, GONZALEZ Baez Bernardo, DECOMBIS Martine, LUSETTI Rosilda veuve COMETTO, LEENHARDT Bertrand, PELAGE Michel, LEVY Marie-Martine épse SENDRA

MARIAGES

GIOVANAZZI Jean/ALBERICCI Marie-Agnès

Salon des Arts

du 7 au 20 février

de 10h à 12h & de 14h à 18h **Gardanne**

Maison du Peuple

La remise des prix aura lieu le mardi 8 février à 18h30 à l'occasion du vernissage de l'exposition.
Cinq catégories seront récompensées : peinture classique, gravure-dessin-aquarelle, peinture-création, volume-installation et enfin vidéo-son-numérique.
Le jury décernera trois prix dans chaque catégorie, sous la forme de bons d'achats auprès du magasin Carpet Service.

ENTRÉE LIBRE

Gardanne

vernissage mardi 8 février 18h30